



OFFRE GO BETWEEN CEDANT Fidal / Provence Promotion



Première approche du processus de cession

Nous proposons au chef d'entreprise un entretien pour établir **une première approche du processus de cession de son entreprise, définir les étapes clés** de la préparation de l'entreprise à la cession et étudier l'organisation patrimoniale du cédant.

Principe de l'offre :

- Fourniture de certains renseignements pour préparer **un document d'étude qui sera remis au cédant,**
- Réalisation d'un **entretien d'1h30** avec Fidal et Provence Promotion pour répondre à vos questions.

FIDAL, premier cabinet d'avocats d'affaires en France, a dès sa création mis en place une organisation au service de ses clients qui fait référence. Elle nous permet de garantir l'excellence au plan technique et dans la relation avec nos clients.

La multi-expertise, la spécialisation de nos avocats nous permettent de proposer aux entreprises une offre juridique et fiscale globale. Toutes les spécialités du droit des affaires sont représentées au sein de notre cabinet : droit fiscal, ingénierie des sociétés, droit social, private equity, droit patrimonial, droit économique, propriété industrielle ... Cette approche représente pour les entreprises qui nous font confiance l'assurance de disposer de solutions fiables et adaptées à leurs besoins.

Partenaire des entreprises, de la PME au grand groupe, FIDAL intervient dans tous les secteurs d'activité, fort de sa connaissance du tissu économique français et de sa maîtrise reconnue des problématiques internationales.

<http://www.fidal.fr>